

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 18 juin 2019 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHÉ, Dominique RICHARD BRICE

OBJET

Décision modificative n° 1 au
Budget Principal

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20 juin 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juin 2019

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, présente une décision modificative n°1 au Budget Principal concernant des augmentations et diminutions de crédits :

- Dépenses d'investissement : D-2041581 – Autres groupements – Bien mobiliers, matériel et études : - 28 000.00€
- Dépenses d'investissement : D-2117 – Bois et forêts : + 23 000.00€
- Dépenses d'investissement : D-21571 – Matériel roulant-Voirie : + 5 000.00€
- Dépenses de fonctionnement : D-6453 – Cotisations aux caisses de retraite : - 35 000.00€
- Dépenses de fonctionnement : D-60632- Fournitures de petits équipements :+ 35 000.00€
- Dépenses de fonctionnement : D-615231 – Entretien et réparation voirie : - 10 000.00€
- Dépenses de fonctionnement : D-61524 – Bois et forêts : + 8 000.00 €
- Dépenses de fonctionnement : D-65741 – Subvention de fonctionnement aux associations et organismes : + 2 000.00 €

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE

24 JUIN 2019

Par conséquent, Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, demande à l'assemblée de bien vouloir approuver cette délibération modificative n° 1 au Budget Principal et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 20 juin 2019

Le Maire,

Signature



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE
24 JUIN 2019